



Conseil général

Extrait
Du procès-verbal de la séance ordinaire
Du Conseil général de Pailly
Point 7 de l'ordre du jour
Du 25 juin 2024

Présidence : Monsieur Cédric Perrin

.....

Réuni en séance ordinaire le 25 juin 2024, le Conseil général de Pailly est invité à se prononcer sur le préavis no 19, sur les **Comptes de l'exercice 2023**.

Le résultat des comptes 2023 se solde par un excédent de revenus de CHF 17'932.32.

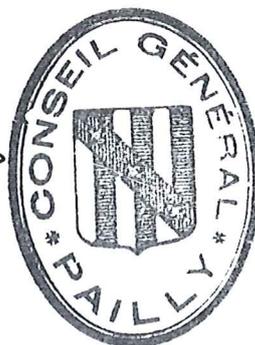
Dans son rapport, la Commission de gestion et des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis no 19.

Au vote, **le Conseil décide d'adopter les Comptes 2023 à l'unanimité** tels qu'ils sont présentés.

Ainsi délibéré en séance, le 25 juin 2024.

Le président :

Cédric Perrin



La secrétaire :

Crystelle Echenard